



Là où je vis, j'agis !

Réunion du jeudi 29 janvier 2015 Compte-rendu

Le centre de loisirs de la Mouline a accueilli la première réunion du conseil de quartier de la Piscine-Plaine du Gô.

Assistaient à cette réunion de travail :

Les élus du conseil municipal,

Stéphanie Guiraud-Chaumeil, maire d'Albi

Laurence Pujol, maire-adjoint déléguée aux solidarités et à la démocratie participative,

Patrick Béteille, maire-adjoint délégué à la circulation, au stationnement, à la logistique et au quartier de la Piscine-Plaine du Gô,

Michel Franques, maire-adjoint délégué au tourisme, aux sports, à la promotion et aux actions évènementielles.

Les membres de la société civile et représentants institutionnels,

Etaient présents :

Jacques AUDABRAM

Georges AUDOUARD

Gérard BRASSEUR

Marie-Laure CATHALO

Marie-Thérèse DAVIDOU

Suzette DENIS

Lucette DURAND

Roland FERRER

Michel FOURNIALS

Daniel GARNIER

Jean-Claude GOUGGINSPIERG

Christian ICHER

Marcel MAURAY

Nicole MAUREAU

Bernard MAYER

Marie-Claude MORISOT

Marie-Hélène PAPAILHAU

Jacqueline PARDO

Aline PLANTY

André PONTHEIU

Yvonne PUJADE

Anne RAMADE

Henri REYNA

Liliane SABAC

Annie SAURAT

Richard SKWAREK

Damien SOTO

Sylvie SOULIE

Simone TREILLES

Guy VALAT

Claude VICTORIN

Pierre VIDALOU

Étaient excusés :

Catherine BIAU, élue de l'opposition

Elisabeth CASAGRANDA

Jean-Claude CASAGRANDA

Michel DEMARTINI

Jean-Claude FONTANILI

François GALY

Stéphanie GALY

Marie-Claude HUGUET-GONZALEZ

Christiane JALIBERT

Patrick LELONG

Francis MORISOT

Gilles MUNICH

Alain NAIGLIN

Bernard SABRIE

Animée par Patrick Béteille, adjoint au maire délégué au quartier de la Piscine – Plaine du Gô et Laurence Pujol, adjointe au maire déléguée aux solidarités et à la démocratie participative, cette réunion de travail était l'occasion de réunir pour la première fois les conseillers du quartier.

L'actualité des 12 conseils de quartier

En introduction, Laurence Pujol rappelle l'ambition et la volonté affirmée de l'équipe municipale de s'inscrire dans la proximité, dans une relation directe avec les Albigeois, de travailler au plus près des préoccupations de chacun, dans les douze quartiers.

Elle remercie les conseillers pour leur participation à ces instances de travail et de réflexion pour leur quartier. Elle salue cette mobilisation citoyenne et souligne la forte implication des Albigeois dans cette deuxième génération des conseils de quartier lancée en juin 2014.

Faisant écho à la réunion de lancement des conseils de quartier qui s'est déroulée au Grand Théâtre le 25 septembre dernier, elle indique que les conseils de quartier réunissent en ce début d'année 2015, plus de 550 Albigeois de tout horizon, habitants, jeunes, adultes ou seniors, commerçants et représentants du monde de l'entreprise, bénévoles associatifs, partenaires institutionnels, élus.

En comparaison avec la première génération des conseils de quartier sur le mandat municipal précédent (2008/2014), elle souhaite rappeler les chiffres de fréquentation. En 2014, 406 conseillers étaient inscrits avec une progression de 30 % sur les six années du mandat.

La deuxième génération compte par conséquent près de 150 conseillers de plus avec un taux de renouvellement de 60 %. De nouveaux Albigeois ont souhaité rejoindre la démarche, ce qui démontre l'intérêt grandissant pour les instances de démocratie participative et témoigne du travail réalisé par les douze conseils de quartier de première génération.

Des réalisations en matière d'aménagements de proximité, de déplacements, d'adaptation des services publics dans les quartiers sont à mettre au crédit des conseils de quartier.

Cette nouvelle génération, avec nouveaux et anciens conseillers sera l'occasion de refaire le point sur la situation de chaque quartier, de définir les sujets de proximité et de vie quotidienne à traiter selon la spécificité de chaque territoire, selon les attentes et les besoins exprimés, toujours dans la recherche des solutions les plus adaptées, dans le respect de l'intérêt général et dans la limite des capacités de faire, au vue des contraintes notamment techniques et financières.

Certains projets doivent être poursuivis, d'autres priorités d'intervention peuvent émerger.

Les réunions publiques de quartier organisées par l'équipe municipale à l'automne 2014, en amont des premières rencontres des conseils de quartier, avaient justement pour objectif de faire un point d'étape dans chaque quartier et recenser les nouvelles préoccupations exprimées par la population afin de nourrir le travail des conseils de quartier.

Laurence Pujol rappelle l'esprit et la méthode des conseils de quartier : une réflexion centrée sur les questions de proximité, avec sérieux et convivialité, un travail organisé en tables rondes thématiques ou par projet, avec des règles précises définies dans la charte de la participation diffusée à chaque conseiller.

Patrick Bêteille, élu délégué au quartier de la Piscine prend la parole et exprime sa satisfaction de retrouver les conseillers pour poursuivre le travail entrepris et aller plus loin ensemble. Il souligne que pour le quartier de la Piscine-Plaine du Gô, 46 conseillers sont inscrits dont 16 nouveaux.

Il souhaite insister sur le rôle essentiel que peuvent jouer les conseillers pour l'amélioration de la qualité de vie au quotidien, notamment dans le domaine du vivre-ensemble, de la solidarité et de l'entraide, pour mieux se connaître...

Les conseils de quartier traitent à la fois de sujets relevant du matériel et de l'immatériel comme sur le précédent mandat.

Dans le quartier, des réalisations concrètes ont vu le jour grâce à l'action du conseil de quartier (définition du projet de maison familiale à la Mouline, création de la voie douce entre l'avenue Tassigny et la zone commerciale de Caussels...).

Dans le domaine immatériel, le conseil de quartier peut être force de proposition pour faire éclore de nouvelles idées visant à renforcer les relations humaines dans le quartier, à favoriser la participation des habitants à la dimension collective...

Patrick Bêteille précise que pour cette première réunion, l'ordre du jour a été préparé par la ville à la fois en fonction de l'actualité, des sujets exprimés lors de la réunion publique de quartier du 4 novembre dernier et des travaux menés par le conseil de quartier sur le mandat précédent.

Un travail de réflexion par groupes

Trois groupes projets sont constitués :

- Projet de maison familiale aux fermes de la Mouline
- Mobilité-déplacements
- Dénomination du quartier et perspectives d'intervention du conseil de quartier.

Un volontaire par groupe est invité à assurer le rôle de secrétaire de séance afin de rendre compte des échanges : Marie-Thérèse Davidou pour le groupe « Projet de maison familiale aux fermes de la Moulines », Guy Valat pour le groupe « Mobilité-déplacements », Richard Skwarek. pour le groupe « Dénomination du quartier et perspectives d'intervention du conseil de quartier ».

L'état des réflexions du conseil de quartier

L'état des échanges et des réflexions sur les sujets abordés lors de cette première réunion du conseil est retranscrit, par groupe projet, dans les tableaux ci-après.

Pour rappel, suite à la demande de certains conseillers, merci de bien vouloir trouver en suivant le numéro de téléphone du service de la propreté urbaine : 05 63 76 06 08

Dénomination du quartier et perspectives d'intervention du conseil de quartier


<i>Sujets / propositions</i>	<i>Synthèse des réflexions du conseil de quartier</i>
<p><i>Réflexion à mener avec les conseillers pour interroger la dénomination actuelle du quartier (demande émise en réunion publique de quartier.</i></p>  <p><i>Le ruisseau de Caussels</i></p>	<p>En raison des pistes de reconversion envisagées pour le site de la piscine de Caussels, plusieurs habitants ont émis le souhait lors de la réunion publique de quartier de l'automne dernier de mener une réflexion sur les possibilités de donner une nouvelle dénomination au quartier de la Piscine-Plaine du Gô. Les conseillers sont ainsi invités à débattre de cette question et de faire part de leurs propositions.</p> <p>Les conseillers reconnaissent la nécessité de faire évoluer la dénomination du quartier qui n'a plus aujourd'hui d'équipement nautique ; équipement à partir duquel le nom du quartier avait été déterminé jusqu'alors.</p> <p>Ils estiment nécessaire de proposer plusieurs nouvelles dénominations et de les proposer aux habitants par le biais d'un sondage afin de retenir la dénomination qui recueillerait la majorité des suffrages.</p> <p>Les conseillers partent de l'analyse géographique du quartier, de son extension vers la plaine du Gô, véritable poumon vert de la ville. Ils évoquent les différents lieux dits qui font sens dans la mémoire collective comme le secteur de la « Mouline » sur lequel un équipement structurant sera prochainement construit (la Maison familiale). Le nom de Caussels est également significatif mais il figure déjà dans l'appellation du quartier voisin de Lapanouse Saint Martin Val de Caussels et ne peut donc être exploité par souci de cohérence.</p> <p>Ils relèvent également la spécificité donnée au quartier par l'usage des noms d'artistes peintres célèbres utilisés pour dénommer nombre de ses rues.</p>


<i>Sujets / propositions</i>	<i>Synthèse des réflexions du conseil de quartier</i>
 <p style="text-align: center;"><i>La Mouline</i></p>	<p>A partir de ces éléments sur lesquels s'appuient la réflexion, les dénominations suivantes sont proposées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>La Mouline – Le Gô.</i> - <i>Le Caussels.</i> - <i>Caussels le Gô (le terme Caussels est déjà intégré à l'appellation du quartier voisin Lapanouse – St Martin -Val de Caussels et ne peut donc être réutilisé).</i> - <i>Le Quartier des Peintres (impressionnistes).</i> - <i>La Mouline-Le Gô.</i> - <i>La Mouline du Gô.</i> <p>Après échanges, les conseillers proposent de soumettre à l'avis des habitants les trois dénominations suivantes : « La Mouline du Gô », « La Mouline-le Gô », « Quartier des Peintres ».</p> <p>Pour favoriser l'information du plus grand nombre et la participation des habitants du quartier sollicités, les conseillers évoquent plusieurs modalités de consultation : distribution d'un imprimé portant le logo de la ville uniquement dans les boîtes aux lettres du quartier avec coupon réponse à retourner à la mairie ou à déposer au centre de loisirs de la Mouline (laisser la possibilité de répondre par courriel également) et un article dans le magazine municipal afin d'informer les Albigeois. L'idéal serait de mener cette démarche de consultation avant l'été.</p>
<p><i>Quelles perspectives d'intervention pour le conseil de quartier sur le mandat 2014 – 2020 ?</i></p>	<p>Les conseillers sont invités à réfléchir sur les perspectives d'intervention du conseil de quartier pour les années à venir en identifiant les priorités dans les différentes thématiques qui concernent la vie quotidienne du quartier : les déplacements, les aménagements de proximité, les services publics, l'animation et le vivre-ensemble, les solidarités...</p>

<i>Sujets / propositions</i>	<i>Synthèse des réflexions du conseil de quartier</i>
<p>- Lister les besoins en matière de déplacements, d'aménagements, de vivre-ensemble...</p>	<p>Les conseillers évoquent plusieurs enjeux d'intervention dans le quartier :</p> <p><u>Voirie</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - carrefour à feux de la Mouline : ce carrefour inquiète les conseillers. La sortie côté rue Edouard Branly est dangereuse et nécessite la taille de végétaux, qui a été réalisée. - l'organisation de la circulation Rue Maurice Utrillo. La configuration de la voie prête à confusion et peut être source de danger. Patrick Béteille, adjoint au maire délégué à la circulation et au quartier propose de se rendre sur place afin d'examiner la situation avec les conseillers. - Rue Viera Da Silva : problématique de stationnement sur le côté gauche de la chaussée. Une visite sur place permettra également de mieux se rendre compte de la situation afin de définir les améliorations à mettre en œuvre. - Carrefour Géant Casino. Le fonctionnement actuel pose problème en sortie sur l'avenue de St Juéry, avec la voie réservée aux transports collectifs. - Signalisation au sol dans le quartier : prévoir une campagne de réfection des peinture secteur Goya, notamment les passages piétons. - Face au bar-tabac rue de la Mouline, un ralentisseur est de trop et n'a pas vraiment d'utilité. <p><u>Transports collectifs</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nécessité d'améliorer la desserte du quartier en bus, qui viendrait rejoindre un parking relais où les personnes pourront laisser leur voiture et prendre les transports en communs. <p><u>Environnement</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sécurisation de l'échappée verte / Robinson : section dangereuse, pose d'une main courante souhaitée.

<i>Sujets / propositions</i>	<i>Synthèse des réflexions du conseil de quartier</i>
	<p><u>Vie locale-animation</u></p> <p>- Plusieurs conseillers et riverains considèrent nécessaire de lancer la démarche de création d'une association de quartier qui pourrait s'appuyer sur le projet de Maison familiale de la Mouline pour dynamiser le quartier.</p> <p><u>Réseaux :</u></p> <p>- les conseillers souhaitent être informés sur l'évolution de la desserte en réseaux de télécommunication et notamment sur l'arrivée de la fibre optique dans leurs foyers.</p>

Mobilité - Déplacement

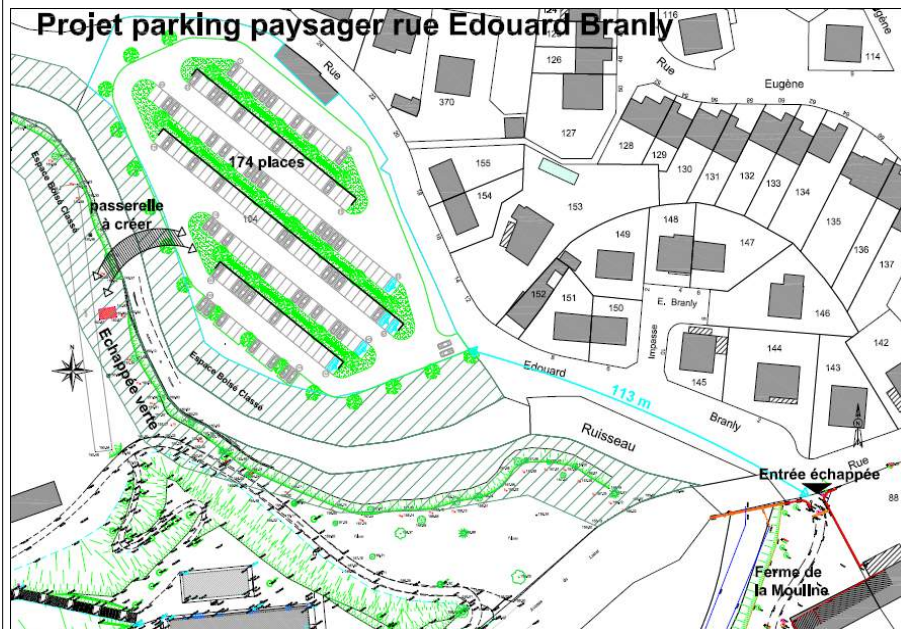
<i>Sujets / propositions</i>	<i>Synthèse des réflexions du conseil de quartier</i>
<p><i>Sécurisation du carrefour Goya/Mouline/Trois Tarn</i></p>  <p><i>Carrefour Goya/Mouline/Trois Tarn</i></p>	<p>Les conseillers sont invités à réfléchir sur plusieurs situations évoquées en réunion publique de quartier ou s'inscrivant dans la continuité des travaux du conseil de quartier :</p> <p><u>1 – Sécurisation du carrefour Goya – Square Van Gogh</u></p> <p>Les conseillers considèrent que ce carrefour n'est pas lisible surtout lorsqu'un véhicule arrive sur l'avenue Goya depuis la zone commerciale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le stop se voit mal. La ligne blanche du stop est effacée - on ne se méfie pas des voitures qui arrivent de la rue des 3 Tarns. - Faut-il créer un giratoire, installer un plateau surélevé pour résoudre le problème ? - vitesses trop rapides constatées rue de la Mouline (incivilités). - problème d'accessibilité depuis l'avenue Goya vers l enseigne Géant Casino. <p><u>Propositions :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - installer un plateau surélevé dans le carrefour et laisser le stop. - Étudier les solutions techniques pour améliorer l'accès à Géant Casino. - Renforcer les contrôles de vitesse rue de la Mouline. - Aménager l'avenue Goya à hauteur de la pharmacie pour faciliter le demi-tour des véhicules qui souhaitent revenir vers le cœur du quartier.

<i>Sujets / propositions</i>	<i>Synthèse des réflexions du conseil de quartier</i>
<p>Quelles priorités d'intervention pour améliorer les cheminements doux dans le quartier ? (demande exprimée en réunion publique de quartier).</p>  <p style="text-align: center;">Rue du Loirat</p>	<p>Les conseillers relèvent les situations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - prévoir l'élargissement de l'avenue du Loirat, côté Rascol pour aménager les conditions de circulation des piétons. - négocier avec le gérant du camping la possibilité de créer un cheminement doux : allée du camping pour rejoindre la liaison déjà aménagée (liaison allée du camping – allée de la Piscine) - envisager la création d'un sens unique allée de la Piscine, du côté de la Mouline. - étudier en priorité la réfection des trottoirs des rues du Loirat et de la Mouline. - Poursuivre les interventions sur l'itinéraire doux entre le centre commercial de Caussels et le giratoire du Centaure : <ul style="list-style-type: none"> - assurer une homogénéité de traitement des sols sur la totalité du parcours (section à améliorer : le long du cimetière vers le Centaure). - étudier les possibilités de création d'une passerelle piétons-vélos en parallèle du pont du Caussels, avenue de Lattre de Tassigny. - éclairer la liaison douce entre l'allée du camping et l'avenue de Lattre de Tassigny, installer des corbeilles de propreté - Mettre en valeur le passage derrière la piscine d'hiver. - Mise en valeur les espaces verts jusqu'à la clinique Claude Bernard. - Etudier les conditions de sécurisation du chemin de l'Ecluse (à pic du Tarn).

Sujets / propositions

Synthèse des réflexions du conseil de quartier

Projet de parking relais (rue Edouard Branly)



Plan projet de la future aire de stationnement

Présentation est faite du projet de parking en relation avec le projet de maison familiale.

Cette aire de stationnement est issue des 40 propositions du plan d'action Mobilité de la ville d'Albi. Elle répond à plusieurs objectifs et enjeux. Sur un terrain de 10 640 m² appartenant à la ville, ce parking sera destiné à la fois aux usagers de l'Echappée Verte et à ceux de l'équipement « Fermes de la Mouline » pour les manifestations familiales.

Il sera également un parking relais gratuit pour ceux qui travaillent ou qui souhaitent se rendre en centre ville. Il doit être ouvert simultanément à la mise en service des Fermes de la Mouline réhabilitées afin de gérer l'afflux des véhicules.

L'étude de faisabilité réalisée propose un parking d'environ 170 places. Parallèlement, la réflexion intègre les liaisons de ce parking avec les équipements qu'il desservira notamment l'Echappée verte et la future Maison Familiale.

Les conseillers confirment l'intérêt d'un tel aménagement et l'enjeu de traitement et de sécurisation des liaisons vers les équipements avec la contrainte de traversée du ruisseau. La possibilité de créer une passerelle ou de créer un passage sous le pont sont à l'étude.

Ils considèrent la nécessité de traiter le carrefour de la Mouline au bénéfice des piétons par exemple en donnant la priorité aux piétons du feu de la rue Branly par un bouton poussoir.

Projet de maison familiale aux fermes de la Mouline

<i>Sujets / propositions</i>	<i>Synthèse des réflexions du conseil de quartier</i>
<p><i>Rappel des enjeux, des objectifs et du programme d'aménagement.</i></p>  <p><i>Les fermes de la Mouline</i></p>	<p>Il est rappelé aux conseillers les constats à l'origine du projet, le programme d'aménagement de l'équipement et les principes architecturaux et fonctionnels retenus.</p> <p><u>Les constats à l'origine du projet :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - A Albi, l'offre d'équipements publics permettant aux familles de se réunir pour des cérémonies privées (mariage, baptême, anniversaire...) est constatée comme insuffisante (en nombre d'équipements disponibles et en terme de capacités d'accueil proposées dans les équipements existants) au regard de l'augmentation des demandes exprimées par la population. Seules deux salles publiques sur la rive droite d'Albi, complémentaires de l'offre privée, répondent à ce besoin et le carnet de réservation annuel est complet, avec une liste d'attente importante. - La volonté de la ville est de compléter l'offre publique existante, en créant un nouvel équipement sur la rive gauche. Ce nouvel équipement doit notamment pouvoir apporter réponse à la demande sociale exprimée par de nombreuses familles sans possibilité de recevoir à domicile. - Le quartier résidentiel de la Piscine-Plaine du Gô est dépourvu d'équipement public de proximité pouvant contribuer à la dynamisation sociale et à l'animation du quartier et servir d'appui à la vie associative locale.

<i>Sujets / propositions</i>	<i>Synthèse des réflexions du conseil de quartier</i>
	<p>Les plans du projet (visuels des façades, plans intérieurs des trois niveaux) sont présentés en séance et commentés.</p> <p>Le projet de réhabilitation du bâtiment en équipement dédié à l'accueil de cérémonies familiales privées, de manifestations publiques et pouvant également répondre aux besoins de locaux associatifs a été arrêtée en conseil de quartier lors des réunions précédentes.</p> <p>Madame le maire insiste sur le double objectif recherché par le projet de « Maison Familiale de la Mouline » :</p> <ul style="list-style-type: none"> - offrir aux Albigeois un nouvel équipement adapté et fonctionnel pour l'accueil de cérémonies familiales, - impulser une nouvelle dynamique de proximité et conférer une nouvelle image identitaire au quartier de la Piscine-Plaine du Gô, en créant un équipement structurant marquant visuellement son entrée et servant de support à de nouvelles initiatives associatives pour animer la vie de quartier. <p>Le futur équipement doit ainsi permettre aux associations albigeoises d'investir le quartier et de favoriser les nouvelles initiatives (création d'une nouvelle association de quartier).</p> <p>Les espaces aménagés leur permettront de se réunir, de travailler dans des espaces adaptés et de développer une offre d'animation régulière dans le quartier favorisant les rencontres et les échanges entre habitants, sous la forme d'ateliers de loisirs hebdomadaires, ou d'évènements festifs plus ponctuels.</p>

Sujets / propositions



Les fermes de la Mouline – façade avant actuelle



Simulation de la façade avant de la future Maison Familiale

Synthèse des réflexions du conseil de quartier

Pour une surface plancher totale de 1246 m², le programme d'aménagement prévoit :

Niveau 1 (rdc) :

- une salle de réception polyvalente et modulable d'environ 250 places avec un espace de restauration, un espace scénique et un espace de danse,
- une salle de jeux et de repos pour les enfants,
- un espace cuisine équipé (point chaud, point froid),
- des sanitaires, vestiaires et espaces de rangement du mobilier.
- La salle de réception dispose d'une terrasse et d'un jardin privatif en accès direct.

Niveau 2 :

- une salle de réception polyvalente et modulable d'environ 150 places avec un espace de restauration, un espace scénique et un espace de danse,
- une salle de jeux et de repos pour les enfants,
- un espace cuisine équipé,
- des sanitaires, vestiaires, et espaces de rangement du mobilier.
- La salle de réception dispose d'une terrasse et d'un jardin privatif en accès direct.

Niveau 3 : des espaces associatifs composés de trois bureaux, d'une salle de réunion de 20 places, d'un local archives, d'un logement de fonction.

Chaque salle de réception des deux unités d'accueil disposera d'équipements techniques de sonorisation et de projection dédiés. Les unités d'accueil créées seront séparées visuellement (traitement des co-visibilités des espaces extérieurs affectés à chaque salle) et phoniquement.

Sujets / propositions



Les fermes de la Mouline – façade arrière actuelle



Simulation de la façade arrière de la future Maison Familiale

Synthèse des réflexions du conseil de quartier

Le stationnement des véhicules du public accueilli dans le futur équipement sera organisé sur la parcelle appartenant à la ville, rue Edouard Branly sur laquelle une aire de stationnement sera réalisée.

Afin de garantir la bonne intégration du projet dans son environnement immédiat et la tranquillité du voisinage, le bâtiment sera traité d'un point de vue acoustique afin de limiter les émergences sonores à l'extérieur (limitateur sonore pour le matériel hifi, isolation acoustique des murs, planchers et plafonds).

Le calendrier prévisionnel de réalisation prévoit :

- Début des travaux : courant juin 2015
- Réception des travaux : printemps/été 2016
- Mise en service de l'équipement : été / automne 2016

Madame le maire indique que les appels d'offres sont lancés et que le montage du marché de travaux a privilégié la définition de plusieurs lots afin de permettre aux PME locales de candidater. Un tel projet doit profiter à l'économie locale.

Les conseillers rappellent le souhait qu'ils avaient émis de conserver dans le projet certaines traces de la mémoire agricole du lieu.

Cette orientation est conservée dans le projet. Le parti-pri architectural pour le traitement des façades et de l'intérieur du bâtiment en témoigne : conservation de la voûte en brique de l'ancienne cave, le bois privilégié dans le traitement des façades, évocation du bassin en extérieur...

Dans la mesure du possible, certains outils et matériels agricoles pourraient être également mis en valeur si leur état le permet et dans le respect des règles de sécurité qui prévalent pour l'accueil du public.

<i>Sujets / propositions</i>	<i>Synthèse des réflexions du conseil de quartier</i>
<p><i>Enjeux de gestion face aux besoins des familles et des associations, réflexion sur la tarification...</i></p>	<p>En accompagnement des dispositions techniques intégrées au cahier des charges qui guideront l'aménagement de l'équipement, un des enjeux majeurs du projet est de convenir de principes de gestion précis pour sa mise en service et visant à garantir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'accueil simultané et sans gêne de différents types de manifestations et d'activités (cérémonies familiales, réunions et activités associatives), - l'accès à l'équipement pour le plus grand nombre par une tarification adaptée (coût de location des salles familiales) - le respect et la tranquillité du voisinage en établissant un règlement d'utilisation responsabilisant les bénéficiaires ponctuels (mariages, événements familiaux...) ou réguliers (ateliers associatifs hebdomadaires) <p>Les conseillers approuvent une telle approche rassurante qui apporte des garanties sur le fonctionnement du futur équipement. Ils souhaitent plus amplement aborder l'intérêt de la future Maison Familiale de la Mouline pour le quartier et son animation.</p> <p>Ce projet donne un nouvel élan pour la dynamique associative, pour renouer des relations dans le quartier entre habitants.</p> <p>Plusieurs idées et envies sont évoquées en cohérence avec la sociologie du quartier. Les conseillers considèrent ainsi que des ateliers de loisirs réguliers doivent pouvoir être proposés dans cette Maison Familiale qui fera office de maison de quartier.</p> <p>L'association Question pour un Champion dont le président est conseiller et habitant du quartier indique son vif intérêt à délocaliser ses activités dans la future Maison Familiale car elles peuvent intéresser les habitants du quartier.</p>

<i>Sujets / propositions</i>	<i>Synthèse des réflexions du conseil de quartier</i>
	<p>Il est également suggéré de développer des activités autour des arts plastiques comme la peinture, de la gymnastique douce et autres jeux de l'esprit.</p> <p>D'autres conseillers évoquent le projet de création d'une association de quartier qui permettrait de générer une réelle dynamique de proximité pour créer du lien et des échanges entre riverains.</p> <p>Ces différentes propositions qui représenteront une occupation régulière du bâtiment (chaque semaine) doivent pouvoir se concilier avec les occupations ponctuelles (cérémonies familiales). La gestion du planning d'occupation des différents espaces devra donc être assurée avec précision en réservant en amont certains espaces et plages journalières et horaires.</p> <p>Par exemple, bloquer des demi-journées dans une salle pour les activités associatives, bloquer le mercredi, samedi et dimanche pour des occupations ponctuelles, intégrer les temps d'installation, de rangement et de nettoyage...</p> <p>Pour ce qui est de la politique tarifaire, l'objectif est de distinguer plusieurs catégories répondant aux différents types de demandes pouvant être exprimées et aux différentes prestations pouvant être proposées, tout en s'inscrivant en cohérence avec la tarification des autres salles disponibles sur la ville d'Albi :</p> <ul style="list-style-type: none"> - usage associatif, usage familial (un particulier), usage commercial, - location de la salle nue ou équipée (avec mobilier, avec équipements techniques...) <p>Cette réflexion sera poursuivie lors du prochain conseil de quartier.</p>



Retrouvez l'actualité des conseils de quartier albigeois sur le site de la Ville d'Albi
www.mairie-albi.fr

Renseignements : service vie des quartiers – Mairie d'Albi – 16 rue de l'Hôtel de Ville
81023 Albi cedex 9

Tél : 05 63 49 12 54

conseilsdequartier@mairie-albi.fr